

En-tête de la société
avec RCS

SNCF Voyageurs
Direction du Matériel
Département des Achat - MAP
A l'attention de Antoine BERGEROT
4 rue André Campra
CS 20012
93 212 LA PLAINE SAINT-DENIS CEDEX

....., le

Lettre en Recommandé avec Accusé de Réception - Référence du courrier

Objet : demande d'intégration au panel d'entreprises qualifiées par SNCF Voyageurs pour le démantèlement de matériels radiés amiantés

Monsieur,

Je soussigné agissant en qualité de
..... représentant la société
..... enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de
..... sous le numéro vous informe de notre souhait
d'intégrer le panel d'entreprises qualifiées par SNCF Voyageurs pour le démantèlement de matériels radiés
amiantés.

Ainsi, nous vous prions de trouver ci-joint notre dossier de candidature à la qualification.

Par la présente, notre société atteste de l'ensemble des éléments suivants :

OUI NON

- nous avons bien pris connaissance de l'intégralité des documents constituant le dossier de qualification de SNCF Voyageurs, téléchargeable sur sncf.com, rubrique « Fournisseurs », à savoir :
- le Règlement de Qualification référencé MAP/RQ/MR/2021
 - le Questionnaire de Qualification référencé MAP/QQ/MR/2021;
- nous reconnaissons que le présent envoi du dossier de candidature à la qualification vaut acceptation complète et sans réserve, par notre société, de l'intégralité du dossier de qualification de SNCF Voyageurs ;

- notre société est actuellement titulaire du certificat de qualification prévu aux articles R. 4412-129 et suivants du code du travail relatifs aux travaux de retrait d'amiante.

- nous nous engageons sur l'honneur à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour maintenir la validité de notre certificat de qualification aux activités de retrait d'amiante, tel que prévu aux articles R. 4412-129 et suivants du code du travail, tout au long de la durée de la qualification, dans le cas où notre société intégrerait le panel d'entreprises qualifiées ;

- nous sommes informés que, conformément au Règlement de Qualification, toute déclaration d'information erronée ou de réponse fausse au questionnaire entraînera un rejet par SNCF Voyageurs du dossier de candidature à la qualification ;

- nous sommes informés que SNCF Voyageurs procédera à une vérification des réponses apportées au Questionnaire de Qualification, notamment par :
 - une analyse de l'ensemble des documents joints au Questionnaire de Qualification ;
 - la possibilité de réaliser des audits et contrôles financiers et industriels ;

- les réponses apportées au Questionnaire de Qualification concernent uniquement notre société, et aucun cas un sous-traitant, une filiale, un actionnaire, un cotraitant, une maison-mère ou un partenaire.

Nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de notre considération distinguée.

Nom du signataire :
Titre :
Date :
Signature :